



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 5 octobre 2016

Le Président du Conseil d'Administration de la régie des eaux de Venelles a l'honneur d'informer ses usagers que :

Le Conseil d'Administration de la régie des eaux de Venelles s'est réuni le mercredi 5 octobre 2016 à 18 heures 30 sous la Présidence de Monsieur Alain QUARANTA en l'hôtel de ville de Venelles.

- **Étaient présents** : Alain QUARANTA, François LANGLET, Françoise WELLER, Marie SEDANO, Eric PAILLART, David THUILLIER, Jean-Marc MANZON, Pierre ROUSSET, Patrick HUMBERT.
- **Pouvoirs** : De Philippe DOREY à Alain QUARANTA.
D'Alain SAUCOURT à Patrick HUMBERT.
- **Était absent** : Jean-Louis MARTINEZ.

Monsieur David THUILLIER est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Président,

Alain QUARANTA

REGIE DES EAUX DE VENELLES
(R.E.V.E.)

Rue Felix Chabaud - 13770 VENELLES
Tél. 04 42 54 33 82 - Fax 04 42 54 61 27
Code APE 410 Z - SIRET 493 587 471 00019
Site internet : www.regie-des-eaux-de-venelles.fr

TRAVAUX D'URGENCE DE RENOUVELLEMENT DES 3 FILTRES A SABLE DE LA STATION DE FILTRATION DES PLAINES

EXPOSE DES MOTIFS :

Suite à une fuite d'eau apparue en partie inférieure, au niveau d'un des 3 pieds d'assise du filtre à sable N°1 de la station de filtration des plaines, une entreprise spécialisée est intervenue pour procéder à la réparation.

Sur place, l'entreprise a constaté des fissures présentes sur ce filtre tout autour du pied d'assise. Les investigations par radiographie de ce filtre ont mis en évidence une épaisseur de l'enveloppe du filtre trop faible, inférieure à 2 mm par endroits, notamment autour de ces pieds, rendant impossible une réparation pérenne.

Aussi, devant la menace d'effondrement, une mise en sécurité a été effectuée aussitôt avec l'arrêt de la production d'eau potable, sur ce filtre.

Par mesure de précaution, il a été demandé à l'entreprise de procéder également aux mêmes investigations sur les 2 autres filtres, identiques. Les résultats, inquiétants et sans appel, ont montré les mêmes signes de faiblesse aux mêmes endroits.

Les risques avérés d'effondrement d'un ou de plusieurs filtres provoqueraient l'arrêt total de la production d'eau potable pour une durée indéterminée, avec toutes les conséquences sanitaires et diverses, induites pour les 3200 usagers (Installation d'une station de potabilisation mobile, distribution de bouteilles d'eau potable, mécontentement de la population, etc..).

Aussi, une mise en sécurité provisoire a été aussitôt décidée par la pose de pieds de supports supplémentaires en UPN, soudés sur les parois de chaque filtre en attendant le renouvellement des 3 filtres.

Il est par conséquent impératif de procéder à ce renouvellement dans les plus brefs délais. Le montant de ces travaux est estimé à ce jour à environ 250 000 € H.T., compte tenu des travaux de génie civil importants pour déposer les anciens filtres et reposer les nouveaux, tout en maintenant la continuité de service.

Tous ces risques ne sont pas compatibles avec les étapes d'une procédure de marché classique comportant un Avis d'Appel Public à la Concurrence, un délai de remise des offres, un délai d'analyse et d'attribution, d'autant plus qu'il reste une incertitude sur le délai de livraison des filtres qui sont fabriqués à la demande.

VISAS :

Vu les statuts de la régie des eaux de Venelles, adoptés par délibération du Conseil Municipal N° D 2013-6AG en sa séance du 22 janvier 2013, notamment dans son article 11 ;

Vu le décret 2016-360 du 27 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment dans son article 30 ;

Vu le rapport d'analyse de la situation du prestataire de services, l'entreprise SUEZ ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DECIDE :

- **DE S'AFFRANCHIR** des règles de mise en concurrence des marchés publics en raison de l'urgence avérée, notamment sanitaire
- **D'AUTORISER** Monsieur le Directeur de la régie des eaux à passer le marché de travaux de renouvellement des 3 filtres à sable sans publicité, ni mise en concurrence préalable
- **DE DIRE** que les crédits sont prévus aux comptes 2315 de la section d'investissement du budget de l'eau potable

ADOpte A L'UNANIMITE